



*Syndicat des Personnels  
Administratifs des  
Services Extérieurs de  
l'Éducation Nationale*

Montreuil,  
Le 10 novembre 2020

Les maigres revalorisations de PPCR et la minime augmentation de la valeur du point d'indice en 2016-2017 ont diminué le recours à la GIPA excluant des agents qui en bénéficiaient auparavant encore plus dans la précarité.

**Assez de l'aumône !**

**Augmentation  
générale  
des salaires !**



6 – 8, rue Gaston Lauriau  
93 513 MONTREUIL CEDEX  
Email : [spaseen@fo-fnecfp.fr](mailto:spaseen@fo-fnecfp.fr)  
Site : <https://www.spaseenfo.fr>

## **GIPA : La misère toujours !**

La garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) a été renouvelée pour l'année 2020 et est déjà annoncée pour 2021. Pour rappel, elle est censée permettre le maintien du pouvoir d'achat face à l'inflation et résulte d'une comparaison établie entre le taux d'inflation et l'évolution du traitement indiciaire brut (TIB) de l'agent sur une période de référence de quatre ans (cette année du 31 décembre 2015 au 31 décembre 2019). Si le TIB effectivement perçu par l'agent au terme de la période a évolué moins vite que l'inflation, un montant indemnitaire brut équivalent à la perte de pouvoir d'achat constatée lui est versé.

### **Mais la GIPA pour qui ? Pour quoi ?**

Elle concerne tous les agents, A, B et C, CDI et CDD. C'est souvent suite à une absence de promotion qu'ils peuvent en bénéficier.

Mais, les quelques tours de passe-passe de PPCR, par le transfert de prime en points d'indice, n'augmentant en rien le bas de la fiche de paye, et l'augmentation infime de la valeur du point d'indice en 2016-2017 vont soit exclure de fait beaucoup d'agents qui auraient pu être éligibles, soit amoindrir pour les autres le montant de cette indemnité.

### **Les agents sont donc perdants sur toute la ligne !**

Pour **FO**, cette pseudo « garantie » a toujours été inacceptable. Elle permet uniquement aux collègues de gagner en indemnitaire ce que l'Etat leur refuse en augmentation de salaire toute l'année et ce, quasiment, depuis 2010 !

Si les revendications de **FO** étaient satisfaites :

**Pas besoin de GIPA** si le gouvernement décidait une augmentation immédiate des salaires à la hauteur des pertes subies depuis 2000.

**Pas besoin de GIPA** si nous avions une réelle augmentation du nombre de promotions et si celles-ci signifiaient une réelle augmentation de salaire !

**Pas besoin de GIPA** si le ministère décidait enfin un réel repyramidage. En 2018, 50% des agents administratifs sont C, 31% B et 19% A. Le **SPASEEN-FO** revendique un renversement total : **a minima** 30% de C, 40% de B et 30% de A, dans le cadre d'un vrai plan de requalification.

**Enfin, PPCR, que FO n'a pas signé, n'a pas apporté de réponse aux revendications des personnels qui voient leur salaire stagner, voire régresser, et leur carrière inexistante. Si PPCR avait vraiment amélioré les carrières, la GIPA ne serait plus nécessaire...**

### **C'est pourquoi FO réaffirme ses revendications :**

- Revalorisation immédiate de 20 % de la valeur du point d'indice pour le rattrapage des pertes subies depuis 2000, pour tous, titulaires et contractuels,
- Réouverture immédiate des négociations salariales, abandon de PPCR,
- Refonte et une revalorisation de la grille indiciaire qui permette un déroulement de carrière attractif afin que promotion rime avec réelle augmentation de salaire.